

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 8

Artikel: Aïe !!!...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-211944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les événements du 24 janvier n'avaient pas convaincu LL. EE. Elles persistaient, malgré les mesures prises par l'Assemblée provisoire, à traiter le Pays de Vaud comme un pays sujet ; elles se préparaient même, pour le lui rappeler, à lui envoyer des troupes commandées par le général-écrivain de Weiss.

La décision prise par l'Assemblée provisoire fut communiquée à Félix Desportes, le résident de la République française à Genève, en le priant d'en donner connaissance à Paris, tandis qu'une délégation composée des citoyens De Loës, Perdonnet et Ausset, se rendaient auprès de Mangourit, le résident français en Valais, qui exprima sa satisfaction dans une lettre que Perdonnet, de retour, lut à l'Assemblée provisoire. Immédiatement après — c'était à la séance du 10 février — celle-ci « confirma solennellement sa volonté déjà prononcée depuis longtemps et proclama avec enthousiasme l'indépendance du Peuple vaudois ».

Les assemblées paroissiales enregistrerent le vote des députés et l'on s'occupa sans retard d'organiser les assemblées primaires, composées des citoyens actifs, qui devaient nommer le Corps électoral chargé de désigner les représentants vaudois au Grand Conseil et au Sénat helvétique, ainsi que les membres de la Chambre administrative du Léman, entrée en fonctions le 31 mars 1798, le lendemain de la cérémonie d'installation dans la Cathédrale, soit quelques jours après la République rhodanique mort-née, qui devait être composée des parties romandes de l'Helvétie, y compris le Tessin, et dont le siège aurait été Lausanne¹.

L. MOGEON.

¹ Voir le *Conteur vaudois*, n° 35, 36, 37 de 1914.

Sur la sellette. — Un brave homme, dont le dénûment suinte au travers de sa mise élégante et soignée, montant de la gare, vint mettre sur la sellette d'un décrotteur sa bottine éculée et crevée dans le bout.

Le décrotteur donne quelques coups de brosse, s'arrête tout à coup et dit à son client, avec un imperturbable sang froid :

— Faut-il cirer aussi l'ongle de Monsieur ?

Oh ! maman... — Une jeune fille, un peu « dinde », comme disent les garçons, persécutait sa mère pour qu'elle la conduisait au bal, chez un de leurs nouveaux voisins, où toutes deux étaient invitées.

— Mais, lui répondait la maman, songe donc ma chérie, que nous ne connaissons personne dans cette maison où nous irions pour la première fois. Tu t'y ennuieras.

— Oh ! maman, je le sais bien ; mais cela m'est égal de m'ennuyer, pourvu que je m'amuse.

RITOURNELLE DU BATAILLON 13

(Sur l'air de : *Allons danser sous les ormeaux*,
du *Decin du village*.)

Quand un pompier rencontre un pompier,
Cela fait deux pompiers rencontrés.
Quand deux pompiers rencontrent un pompier,
Cela fait trois pompiers rencontrés.

Bouilli, bouillon,
Bouillon, bouilli,
Bouilli, bouillon,
Bouillon, bouilli,

C'est le refrain de la compagnie.

Jamais on n'a vu, vu, vu,
Jamais on ne verra, ra, ra,
Le nid d'une souris, ri, ri,
Dans l'oreille d'un chat, chat, chat.

Marchons au pas,
C'est le pas militaire.
Marchons au pas,
C'est le pas du soldat.

L'ARGOT DES TROUPIERS ROMANDS.

À livraison de décembre 1915 des *Archives suisses des traditions populaires* publie une énumération de locutions empruntées à l'argot des troupiers de la Suisse romande et recueillies par M. Henri Mercier, de Genève. Dans le nombre, il s'en trouve qui sont empruntées à l'armée française ; mais beaucoup des plus originales sont du cru. Au moment où la moitié des troupes de la 1^e division retourne sous les drapeaux, il nous a paru intéressant de reproduire ce vocabulaire. Le voici :

Le corps humain.

La noix : la tête. *Le caporal* est une vieille noix : le caporal est un imbécile. *Les fumerons, les trottinettes* : les pieds. *Etre bien jeté par les pinces* : avoir de jolies jambes. *Les douilles* : les cheveux. *Les crocs* : les dents. *Avoir les dents en tirailleurs* : avoir des lacunes dans la mâchoire.

L'alimentation.

Bidache : viande. *La jaffe* : la soupe. *Brutal, brignol* : pain. *Vinoche* : vin. *Piquetton* : vin. *Piqueter* : boire. *Boequer, becqueret* : manger. *Fromage de rabiot* : fromage de réserve. *Faire le Valaisan* : se jeter goulûment sur la nourriture. (Par extension : *il est valaisan pour se lever* ; *il est valaisan pour le travail* : il fait du zèle ; il se lève sans se faire tirer l'oreille). *On se bombe* : on arrive trop tard pour le chocolat. *Mettre du vent dans ses voiles* : être ivre. *Un six-gamelles* : un goinfre, un goulu. *Le char de résistance* : le char de ravitaillement. *La custance* : la cuisine.

L'équipement ; la troupe, etc.

La liquette : la chemise. *Les trapons, les culbutes* : le pantalon. *Mettre les tubes, les voiles* : mettre son pantalon. *Les mettre (c. a. d. les pantalons)* : s'en aller. *Les goditols, les godasses* : les souliers. *La robe de chambre* : la capote. *L'armoire à glace, la punaise, la valise, la villa* (dans le canton de Vaud on dit encore : *le modzon* (réd.) : le sac. *L'arbalète, la clarinette, la seringue, le jicte, la birache* (?) : le fusil. *Les prunelles, les petits pois* : les cartouches. *Les mèches, les sardines* : les galons. *Les voies étroites*, les pattes pour l'appointé. *Le casque de guerre* : le képi. *Tu as tout du Boche* : tu as la nouvelle tenue. *La gatetosse* : la gamelle. *Un bipède* : un soldat. *Une séquelle, une volante* : une section. *La beuglante, la ronflante, l'atouette* : le fanfare. *La poussotte* : le char de la compagnie. *Le tractiel* : le train. *Le tapin* : le tambour. *Un vermicel, un goret, un gorille, un lope* (?) : le 1^{er} lieutenant. *Un demi-lope* (?) : un simple lieutenant. *La chèvre du capiston* : le cheval du capitaine. *Un pot* : un vieux cheval. *Etre en arbre de Noël* : être en tenue complète de campagne (se dit d'un officier qui a son sabre, sa sabretache, ses jumelles, etc.). *Monter dans sa Julie* : monter dans la voiture d'ambulance. *Kaisermanöver* : grandes manœuvres. *La casbah* : la caserne.

Le temps qu'il fait.

Le travail ; peines et plaisirs.

La flotte, la lessive, la wallace : la pluie. *Un coup de chatumeau* : un coup de soleil. *La brune, la brunette* : la nuit. *Le boutot* : le travail. *Boulonner* : travailler. *Travailler pour la tringle* : faire une corvée. *Se mettre une tringle* : travailler pour le roi de Prusse. *La piler* : beaucoup travailler. *Une couleuvre* : un fainéant. *Rem-piler* : se ranger. *Trouver le bon filon* : avoir de la chance, trouver une heureuse combinaison. *Etre verni* : avoir de la chance. *Peinard* : veillard (par antiphrase). *Passer l'inspection en douce* : éviter l'inspection. *L'officier est à la coule* : l'officier est d'un bon caractère. *Se jourer* : prendre un mauvais chemin. *Ne t'en fais pas pour le chapeau de la gamine* : ne te fais pas de soucis, ne t'énerve pas ! *En avoir mare* (?) : en avoir plein le dos. *C'est marant* : c'est assommant. *Distiller* : transpirer. *Couler un bronze* : aller à la selle. *Ça tape, ça fouette, ça cogne, ça mouette* : ça pue, ça sent mauvais. *Ça me court sur le bide (bide = ventre)* : c'est fatigant au possible. *On est chocolat* : on est éreinté. *La tafe, la tamise, la pétache* : la peur. *Tu as tout du boutot, tu as tout du dingot* : tu es un imbécile. *En*

écraser : dormir. *Le plumard, la plume* : le lit. *Le clou, le cambrion, le bagdad, le star* : la salle de police. *Passer au tourniquet* : passer devant le tribunal militaire. *Peloton d'amour* : travail supplémentaire. *Il t'ont eu* (prononcez : hu) : ils t'ont fait passer par où ils ont voulu. *Il n'y a plus de rife (ou rifle) dans la camoufle* : il n'y a plus de feu dans la lanterne.

Aie !!! — C'était dans une des dernières soirées organisées par M. ***, au profit de quelque chose.

On causait au salon. Survint un monsieur à l'air respectable et froid.

Les causeries s'arrêtent, par bienséance.

Le monsieur se dirige vers la maîtresse de la maison, la salue cérémonieusement, fait un signe de tête à quelques personnes de sa connaissance et s'assied dans un fauteuil.

A peine le nouveau venu est-il assis qu'il jette un cri perçant et bondit sur ses pieds.

On se lève, on s'empresse autour du malheureux, qui, portant ses mains aux basques de son habit, semble indiquer que le mal est de ce côté.

On l'interroge avec anxiété. Pour toute réponse, il sort de la poche de derrière de son pantalon, son... râtelier.

L'infortuné s'était mordu.

Pour passer. — Pendant la manifestation du 28 janvier, au fort de l'effervescence populaire et au moment où les pompiers arrosoient copieusement les manifestants, un étranger, ignorant la cause de l'attroupement et des difficultés de la circulation, s'écrie :

— Est-ce qu'il faut encore un passeport pour passer ici ?

Un gamin, à l'œil vif, de répliquer aussitôt :

— Oh ! non M'sieur, y faut un parapluie !

A.

LA TANTA LYDIE

ET LOU GRAND D'ESPAGNE

La tanta Lydie, la véva à l'onclou Abram aô maçon, l'est onna bouna vilhia que resta soletta dein on'a galéza caborna on bocon plle amont quié lou velâdzou. L'est pas on'a poura fenna ; dein on'a coumouna vesena l'a on grandz que fâ lou bin dé sé z'infants que sant ti quattroper la vela : lé felhies régenne, lé valets boutecans.

Vaiquie onn'a né qu'on veyai pas on'estière, Lydie à l'onclou Abram l'a oïu rohy contre la porta : Raoù ! taoù ! taoù !

Sans avâ pouaire on'a brequa, la tanta demandé :

— Quié volliai-vo ?

— On carrou po no cutzi.

— Quô ité-vo ?

— Oh ! acutadé madama, né su pas on molâre, ni on patai ; su on Grand d'Espagne. M'apellou José Matafan, tzatélan daô tzatî dé Pouté-Riondze, syndic de la Motta-Naire, conseillî dé la Vonnaise, assesseur de Hiauta-Courtena, chignâ dé Vela-Bamban, chignâ dé Fouetta-Renoilles, tzatélan dé Cinq-Premi, chignâ dé Praz-Pacot, offecf dai dragon daô pefret Plianta-Porâ.

Adon la tanta Lydie qu'acûtave sti symbole sein avâ moian dè trovâ lô motzette po allumâ son crâsou, sé maufiave rin que l'étaï lou mimou gaillâ qué sé baillive tî cliaô galé noms, répond à sti caqua pussa.

— Dai monsu quemin vo deissant àlla démandâ po cutzi à l'Hôtel daô Pesson.

— Y trû pouâre po allâ plle liien, on vai pas onna gotta, mé su dza incobiâ et fotu dein on crâo, dou aô trai yâdzou.

— Ah ! bin râva por vo, allâdê pîre vo ganquelhy, dein mon pailou, yé pas prâo pliaice por tint dè mondou !

DAVI DAO TELIET